Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 18 juin 2021

# Mme GIRARD Alica Léoncie

**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 23 août 2025**
**Département : Vaucluse**
**Cette annonce paraîtra le 18 juin 2021 sous réserves d'incidents**

***Etude de Maîtres Karine TASSY-KELCHER***
***et Sébastien NARDINI,***
***notaires associés à LAGNES (Vaucluse),***
***110 Lotissement les Oliviers***

**AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION**
**Article 1007 du Code civil**
**Article 1378-1 Code de procédure civile**
**Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016**

Suivant testament olographe en date du 16/11/2015,
**Madame Alice Léoncie GIRARD**, en son vivant retraitée, demeurant à l'ISLE SUR LA SORGUE (84800) 317 route de Saumane.
Née à BONNIEUX (84480), le 14 juin 1934.
Célibataire.
Contrat non modifié depuis lors.
De nationalité française.
Résidente au sens de la règlementation fiscale.
Décédée à l'ISLE SUR LA SORGUE (84800) (France), le 1er mars 2021.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 18 juin 2021

A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du PV d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Sébastien NARDINI, Notaire associé de la Société Civile Professionnelle « Karine TASSY-KELCHER et Sébastien NARDINI, notaires associés» titulaire d'un office Notarial à LAGNES (Vaucluse), 110 Lotissements les Oliviers, le 14 juin 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Sébastien NARDINI, notaire à LAGNES (84800), 110 Lotissement les Oliviers, référence CRPCEN : 84017, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire d'AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
3951343

Publié le 18/06/2021

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !